



diffusion

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune de Grand-Lahou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à la demande de Monsieur TOH Bi Irié Vincent, une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente(30) jours, allant du Lundi 24 Septembre au Mardi 23 Octobre 2018 inclus, est ouverte dans les locaux des Services Techniques de la Maire de Grand-Lahou, au sujet d'une demande d'établissement d'un Arrêté de Concession Définitive (ACD), sur une parcelle de **00 hectare, 38 ares, 01 centiare**, sise à AGBAGNANDON, commune de Grand-Lahou.

Cette parcelle est délimitée comme suit :

- Au nord par l'ancien poste des eaux et forêt dénommé « Espace vie de N'Zida »,
- Au sud par une parcelle non identifiée,
- A l'ouest par l'ancienne voie « Grand-Lahou-Braffèdon » et
- A l'est par le fleuve Bandama.

Monsieur KONAN Kouamé Luc, Chef des Services Techniques de la Mairie de Grand-Lahou, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les observations, réclamations et oppositions qui pourraient être faites dans un registre ouvert à cet effet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, dans les locaux des Services Techniques.

Fait à Grand-Lahou, le **21 SEP. 2018**

AMPLIATIONS :

▪ MEMIS/DGDDL	02
▪ M.C.U	02
▪ Préfectures	02
▪ S/Préfectures	05
▪ Intéressé	01
▪ Chrono	01
▪ Archives	01
▪ Conseils Régionaux	01
▪ D.R CU Dabou	01
▪ D.D CU Grand-Lahou	01
▪ D.D Agriculture Grand-Lahou	01
▪ Chefs de villages	10
▪ UVICOCI	01
▪ Communes	22

P/Le Maire et P.D



Signature
OUAGUE MAMIDOU
4^e Adjoint au Maire

DIFFUSION :

▪ Diffusion Radio Côte-d'Ivoire	01
▪ Diffusion Radio Locale	01
▪ Fraternité matin	01
▪ Journal Officiel C.I	01

